



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services judiciaires**

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature  
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Note :

Date d'application : 13/05/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

À

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation,  
Monsieur le Procureur général près ladite Cour,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,  
Monsieur le procureur près ledit tribunal,

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature,  
Madame la directrice de l'École nationale des greffes,

N° note : **SJ-26-152-RHM1/13.05.2026**

Référence de classement :

Mots clés : Magistrat de l'ordre judiciaire

Titre détaillé : Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'École nationale de la magistrature –  
**Coordonnateur de formation (formation initiale - profil juge des enfants)**  
– **Poste susceptible d'être vacant**

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non  si oui B.O.  J.O.

*INTRANET* -  temporaire jusqu'au 28 mai 2026

**Modalités de diffusion**

Diffusion assurée par les chefs de cours d'appel

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services judiciaires**

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature  
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Paris, le 13/05/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

À

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation,  
Monsieur le Procureur général près ladite Cour,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,  
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,  
Monsieur le procureur près ledit tribunal,  
*Pour attribution*

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature,  
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes,  
*Pour information*

**OBJET** : Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature – **Coordonnateur de formation (formation initiale - profil juge des enfants) - Poste susceptible d'être vacant**

La Direction des services judiciaires a été saisie d'une demande de diffusion de profil de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature afin d'exercer les fonctions de **coordonnateur de formation**.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de ce profil de poste

La date de prise de fonctions est envisagée au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Ce poste s'adresse à un magistrat de l'ordre judiciaire disposant notamment d'une expérience récente dans un tribunal judiciaire, dans les fonctions de juge des enfants et de bases juridiques solides en matière civile et pénale.

Vous voudrez bien solliciter des candidatures et me les transmettre **assorties de votre avis**.

Ces candidatures, composées d'une lettre de motivation détaillant les activités exercées et d'un curriculum vitae, devront être transmises par le magistrat et par la voie hiérarchique uniquement par mél aux adresses suivantes : [cabinet.enm@justice.fr](mailto:cabinet.enm@justice.fr) et [mobilite-externe.dsj@justice.gouv.fr](mailto:mobilite-externe.dsj@justice.gouv.fr), **jusqu'au 28 mai 2026 inclus, délai de rigueur**.

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre attache avec les contacts indiqués dans la fiche de poste et/ou avec :

- Monsieur Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice de l'ENM : [guillaume.puygrenier@justice.fr](mailto:guillaume.puygrenier@justice.fr)
- Monsieur Vincent BLERIOT, [Vincent.bleriot@justice.fr](mailto:Vincent.bleriot@justice.fr)
- Monsieur Jean-François BRESSON, chef du pôle de la mobilité externe : [jean-francois.bresson@justice.gouv.fr](mailto:jean-francois.bresson@justice.gouv.fr)
- Madame Alice PROY, adjointe à la cheffe de bureau de la gestion des mobilités et de la carrière en charge de la mobilité externe : [alice.proy@justice.gouv.fr](mailto:alice.proy@justice.gouv.fr)

L'adjointe à la sous-directrice des ressources humaines de la  
magistrature

Ariane MALLIER



## FICHE DE POSTE

## COORDONNATEUR DE FORMATION (MAGISTRAT)

## Profil juge des enfants

<b>Intitulé du poste :</b>	Coordonnateur de formation (1 poste susceptible de devenir vacant)
<b>Organisme de rattachement :</b>	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
<b>Employeur :</b>	Ecole nationale de la magistrature
<b>Localisation :</b>	10 Rue des Frères Bonie, 33080 Bordeaux (+ second site à Bordeaux, 160 boulevard Godard, 33300 Bordeaux)
<b>Poste profilé :</b>	<b>Profil : juge des enfants</b>

**PRESENTATION DE L'ENM :**

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 49 millions d'euros pour l'exercice 2026, se répartit sur quatre sites distincts, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, deux localisés à Paris et Montreuil où se trouvent la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 290 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection, juge aux affaires familiales...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Joël MORET-BAILLY**, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lyon

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

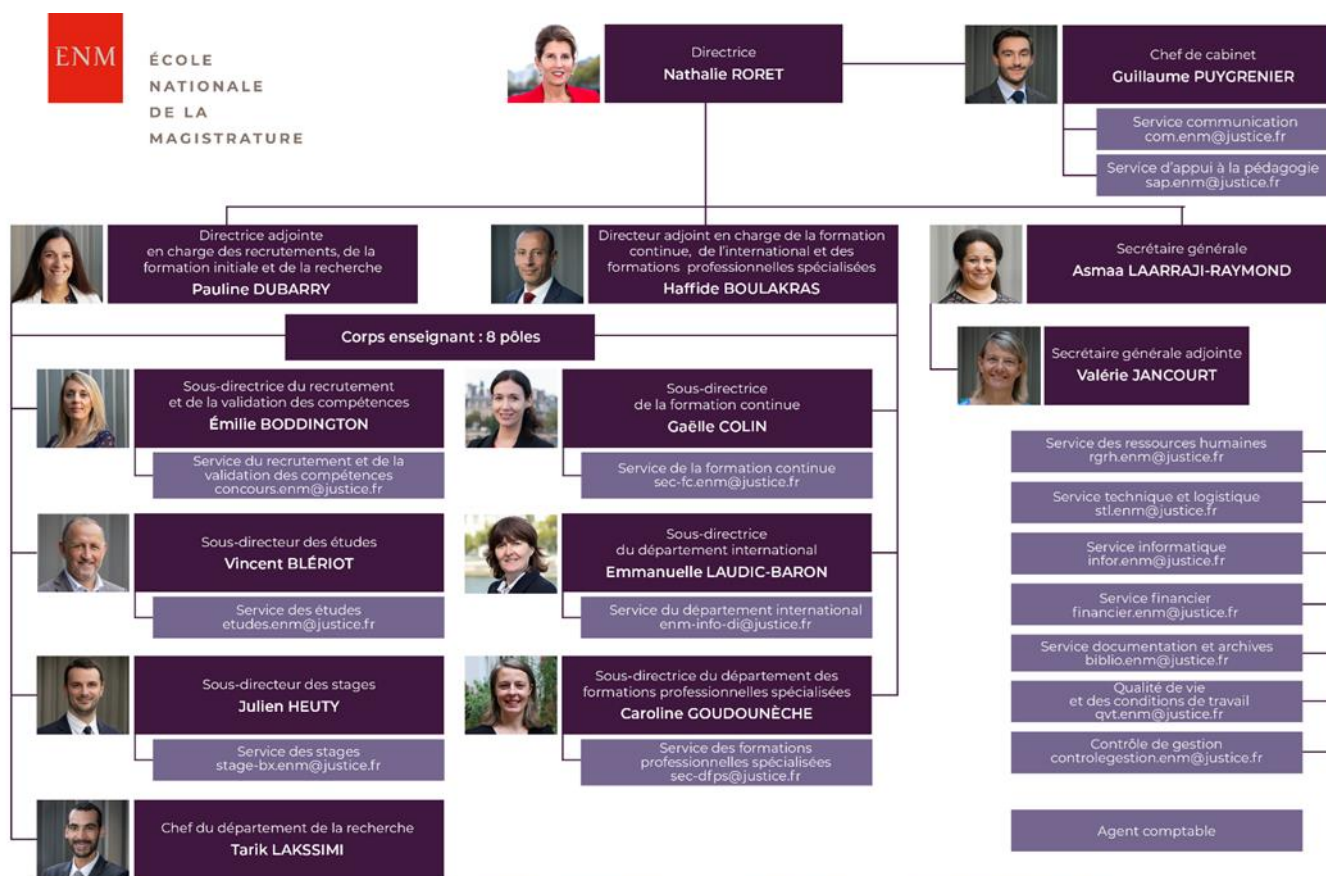
Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur général près la Cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, magistrat, chef de l'inspection générale de la Police nationale

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, ancienne présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.



## ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION

### DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste à pourvoir est celui de coordonnateur de formation pour la fonction juge des enfants, au sein tant du pôle de formation « Processus de décision et de formalisation de la justice civile » que du pôle de formation « Processus de décision et de formalisation de la justice pénale ».

Ces pôles sont placés sous la haute autorité de doyens des enseignements et pour la formation initiale sous la direction du sous-directeur des études. Ils sont composés de magistrats coordonnateurs de formation, dont l'un d'eux anime le pôle, et de magistrats enseignants associés qui interviennent régulièrement à l'École tout en conservant leur activité principale.

Ce pôle met en œuvre :

- la partie « Etudes » du programme pédagogique des auditeurs de justice et des autres publics en formation initiale suivant une approche largement transfonctionnelle d'apprentissage des techniques des fonctions pénales et civiles ; en ce sens, il prépare les apprenants au stage dans la fonction « juge des enfants » ;
- la partie théorique de la préparation des auditeurs à leurs premières fonctions.

Le coordonnateur de formation développe principalement son activité au sein de ce pôle. A ce titre, il :

- participe à la définition des objectifs pédagogiques et à leur mise en œuvre ;
- participe à la conception et à l'animation des actions pédagogiques (directions d'études, simulations, ateliers, débats, correction des travaux écrits) ;
- participe à l'accueil des intervenants ;
- participe à l'élaboration des outils de formation (conception des fiches pédagogiques support des séquences, rédaction et actualisation de fascicules, choix des dossiers, conception des travaux écrits, élaboration de grilles de correction, élaboration de supports audio-visuels ou numériques), notamment au travers d'outils e-formation ;
- coordonne avec les autres coordonnateurs de formation l'activité des magistrats enseignants associés ;
- coordonne des actions de formation faisant intervenir des intervenants occasionnels ;
- accompagne les auditeurs de justice dans des activités collectives ;
- participe au suivi pédagogique individualisé des auditeurs ;
- participe à des groupes de travail internes à l'ENM et à l'animation de pôles transversaux ;
- élabore les sujets des épreuves de fin d'études et participe à leur correction.

En complément de cette activité principale, il peut être amené, en fonction de ses compétences, à :

- participer aux enseignements d'un autre pôle de formation (humanités judiciaires, environnement judiciaire, administration de la justice...) ;
- participer à des missions d'expertise ou de formation de formateurs à l'étranger (à ce titre une bonne pratique de l'anglais ou d'une autre langue étrangère serait appréciable) ;
- représenter l'Ecole dans des groupes de travail ou des conférences nationales ou internationales ;
- effectuer toutes autres tâches confiées par la directrice.

### LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé à Bordeaux. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Bordeaux ou dans sa proche région. Des déplacements occasionnels à Paris sont également à prévoir.

### COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- des bases juridiques solides en matière pénale et en matière civile ;
- une expérience professionnelle riche dont une expérience récente dans **un tribunal judiciaire, dans les fonctions de juge des enfants** ;
- une vision transversale des fonctions pénales et civiles ;
- une capacité au travail en groupe au sein d'une équipe pédagogique structurée ;
- des qualités rédactionnelles ;
- un sens aigu de l'organisation et de la relation ;
- un goût pour l'enseignement et la pédagogie (une expérience à ce titre serait appréciable) ;
- une maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation de documents) et des divers applicatifs métiers de la chaîne pénale ;
- des connaissances ou une expérience dans le domaine de l'e-formation seraient appréciées ;
- la maîtrise d'une langue étrangère sera un atout supplémentaire.

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi que d'une formation à l'utilisation des outils numériques d'enseignement qui ont vocation à être développés à l'Ecole.

#### **STATUT :**

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet et sous la supervision directe du sous-directeur des études.

**Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du second grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.**

Les magistrats et les fonctionnaires détachés dans un emploi de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat ou fonctionnaire, du grade et de l'échelon qu'il a atteint ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° De sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° De son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

#### **MODALITES DE RECRUTEMENT :**

**Poste susceptible de devenir vacant : prise de poste envisagée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026**

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique ([cabinet.enm@justice.fr](mailto:cabinet.enm@justice.fr)).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à **Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature et à Monsieur le directeur des services judiciaires.**

La nomination est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, après avis de la directrice de l'Ecole. Les candidats aux fonctions de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'ENM, sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié par le décret n°2023-413 du 30 mai 2023, laquelle transmet à la directrice de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

**Guillaume PUYGRENIER**

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

[guillaume.puygrenier@justice.fr](mailto:guillaume.puygrenier@justice.fr)

**Vincent BLERIOT**

05 56 00 11 04

[Vincent.blériot@justice.fr](mailto:Vincent.blériot@justice.fr)